

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

2 et 3 octobre 2025
Antibes (Alpes-Maritimes)

Éléments de compte-rendu

« Regards croisés sur le littoral d'Antibes :
nature, usages et transmission »



Les 2 et 3 octobre 2025, la Ville d'Antibes (Alpes-Maritimes) a accueilli la rencontre régionale annuelle des gardes et agents du littoral de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur organisée par le Conservatoire du littoral. Cet événement a réuni soixante-dix participants, venus échanger sur les enjeux de conservation et de gestion des espaces naturels, et de sensibilisation du public dans un contexte littoral soumis à de fortes pressions anthropiques. Le territoire d'accueil, à la fois riche en biodiversité et fortement urbanisé, a offert un cadre concret à la réflexion, à travers une série d'ateliers-visites de terrain répartis sur les quatre sites protégés par le Conservatoire du littoral sur le territoire antibois : le Fort Carré, le Bois et le Phare de la Garoupe, le sentier du littoral du Cap d'Antibes, et l'espace pédagogique Posidonia « Espace Mer et Littoral ».



La première matinée, le 2 octobre, les participants ont été accueillis à la base nautique du Ponteil, par Docteur **Éric Duplay**, adjoint au maire d'Antibes délégué à la santé, à l'environnement et au développement durable. Il a rappelé l'engagement de la Ville en matière de préservation des milieux littoraux, dans un contexte urbain dense et très fréquenté.

↳ **Les actualités du Conservatoire du littoral**

François Fouchier, Délégué de rivages PACA au Conservatoire du littoral, appuyé par l'équipe de la délégation, a présenté **les actualités régionales du Conservatoire du littoral**. Il a d'abord rappelé l'organisation de la délégation, structurée autour des pôles Action foncière, Responsabilité de propriétaire (aménagement et gestion des sites), Appui administratif, ainsi que des missions transversales.

L'année 2025 a notamment été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets concrets : restauration du Tympan du Salin des Pesquiers à Hyères, ouverture au public du phare de Camarat à Ramatuelle et du Parc de Château-Robert dans le site du Massif du Paradou à Vallauris, valorisation de la Villa Marine sur les îles du Frioul à Marseille, restauration des étangs du directeur à la Poudrerie de Miramas-Saint-Chamas. Ces opérations incarnent une volonté de concilier ouverture au public et exigence de préservation.

Suite à une rapide rétrospective des événements ponctuant l'année anniversaire du Conservatoire,



Éric Duplay



François Fouchier

les outils de communication à disposition des sites ont également été présentés (outils de médiation, brochures de présentation, expositions).

L'intervention a mis en lumière la diversité des partenariats mobilisés pour ces projets.

Marion Péguin, cheffe du service Aménagement-Gestion à la Délégation de rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur du Conservatoire du littoral, a ensuite présenté une **étude réalisée en 2025 sur l'évolution des plans de gestion du Conservatoire du littoral**. Celle-ci pointe du doigt les faiblesses identifiées par les gestionnaires de sites et l'équipe du Conservatoire du littoral : sous-utilisation par certains gestionnaires, déception face à des documents jugés peu adaptés aux enjeux locaux, processus coûteux/chronophage, intégration insuffisante du changement climatique, manque de retours d'expérience et de réelle évaluation, difficultés de mise en œuvre et décalage récurrent entre ambitions et moyens, source de frustration pour financeurs et équipes. Pourtant, le plan de gestion reste un outil pivot : référence commune, feuille de route opérationnelle (programmation, recrutements, autorisations), « encyclopédie » technique pour sécuriser la mémoire, support d'évaluation, gouvernail stratégique et outil de gouvernance (vision partagée, engagements, cogestion), ainsi que justificatif indispensable pour mobiliser des financements. L'étude compare les formats alternatifs d'outils de planification de la gestion (schéma d'intention paysagère, notice de



Marion Peguin



Gaëlle Moreau

gestion, Document d'objectif Natura 2000, Plan d'aménagement forestier, Plan de gestion des Réserves naturelles) et recommande de doser l'ambition, d'articuler les documents, et de repenser la temporalité avec une rédaction plus sobre et ciblée.

Un point d'étape sur les plans de gestion des sites de la délégation a été fait : deux ont été finalisés en 2025, cinq sont en cours et cinq nouveaux seront engagés d'ici 2027. Leur rôle stratégique pour structurer l'action des gestionnaires, planifier les opérations et suivre leur avancement, a été souligné. Des outils de pilotage synthétiques permettent de mesurer l'état d'avancement pour chaque fiche action : ainsi aux Salins d'Hyères, 73 % des actions ont été réalisées à plus de 50 %, tandis que quelques-unes ont finalement été abandonnées en cours de route. Ce suivi, s'il est réalisé par le couple gestionnaire/Conservatoire avec honnêteté sur la réelle réalisation des actions, facilite l'ajustement continu des actions sur le terrain.

Enfin, cette séquence, complétée de témoignages de gestionnaires, a permis de rappeler l'importance de la co-construction des projets, de la sensibilisation du public et de la montée en compétence des équipes de terrain.

À l'occasion des 50 ans du Conservatoire du littoral, une **rétrospective de l'évolution du réseau des gardes au niveau national** depuis les premiers recrutements des années 1970 a été présentée par **Gaëlle Moreau**, responsable de la mission Garderie au sein de la Direction de la gestion patrimoniale. Elle a retracé la structuration progressive du métier autour de référentiels communs, de formations spécialisées et de rencontres régulières, qui ont consolidé une culture professionnelle partagée. L'évolution des textes législatifs, du commissionnement, de la création de l'OFB, a renforcé la reconnaissance du rôle des gardes dans la surveillance et la gestion des sites. Cette présentation a ainsi souligné un demi-siècle de professionnalisation et d'engagement au service de la préservation du littoral.

↳ **Temps d'échanges entre agents et gardes du littoral**

Les participants ont ensuite été invités à un temps d'échange animé par leurs représentants territoriaux, permettant de croiser les expériences des différentes zones littorales de la région et de réfléchir à la manière de **mieux faire vivre leur réseau des agents du littoral**. Ils ont notamment réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour faciliter des échanges d'expériences de terrain et d'expertises entre sites (plutôt des sites proches pour limiter l'éventuelle réticence des employeurs). Cela pourrait se concrétiser par des « compagnonnages » entre agents sur des thématiques / compétences spécifiques (compétences qu'il serait utile d'identifier, peut-être via le profil des agents sur le réseau Sentinelles ?). Cela pourrait aussi être utile pour solliciter des coups de main entre sites proches pour des travaux nécessitant un renfort ponctuel de main d'œuvre. Afin de passer à une phase opérationnelle, il faudrait au préalable recenser auprès des agents aussi bien leurs besoins d'aide /

d'expertise que leurs propositions de compétences / retours d'expériences à partager. A été envisagé pour cela l'envoi d'un questionnaire aux agents (notamment sur le groupe PACA sur Sentinelles, mais à doubler par mail pour toucher plus d'agents), reste à voir qui s'empare du sujet...

L'après-midi a été consacré aux **premiers ateliers-visites de terrain**, répartis en quatre groupes d'une quinzaine de personnes. Chaque groupe a visité deux sites lors de cette première journée.

↳ **Présentation d'outils numériques d'échanges et de formation : Sentinelles et COGICO**

De retour à la base nautique, les participants ont été invités à un atelier de prise en main de l'**outil numérique Sentinelles**, la plateforme collaborative dédiée aux agents du littoral. Ce temps a permis de rappeler les fonctionnalités de l'outil et d'encourager son usage : capitalisation de savoirs, partage d'expériences, veille métier, le tout organisé par groupes thématiques couvrant l'ensemble des missions d'un agent du littoral. Un groupe « PACA » existe, il serait souhaitable que l'ensemble des agents du littoral de PACA l'intègrent afin qu'il devienne un réel média efficace pour les échanges au sein de notre réseau régional. Dans l'intérêt de tous, les agents sont donc fortement incités à s'y inscrire, le consulter et l'alimenter !

S'inscrire à Sentinelles

A suivi une présentation par la Délégation Europe et International des **outils virtuels développés dans le cadre de la démarche ICO Solutions** :

Le MOOC COGICO sur la COnservation et la Gestion des Iles, Côtes et Océans (<https://www.cogico.fr/>), gratuit et accessible à tous. 9 modules déjà existants, qui couvrent différents domaines liés à la gestion d'espaces naturels littoraux et insulaires, grâce aux enseignements d'expert.e.s et de professionnel.le.s de terrain

Des webinaires internationaux de partage d'expériences (<https://ico-solutions.eu/fr/ico-ateliers/>)

Pour suivre leurs actualités :

<https://www.facebook.com/ConservatoireLittoralEuropeInternational>

<https://www.linkedin.com/in/ico-solutions-event/>

La soirée s'est conclue par un apéritif dinatoire composé par les participants, favorisant les échanges informels...et par un gâteau d'anniversaire avec 50 bougies !



↳ **Partenariat Conservatoire du littoral et Office français de la biodiversité**

Le second jour, le 3 octobre, les participants ont retrouvé la base nautique du Ponteil pour la présentation d'un **protocole de coopération régionale** entre l'OFB et le Conservatoire du littoral. Cette présentation s'est conclue par la signature officielle de la convention de partenariat par **François Fouchier**, délégué régional du Conservatoire du littoral et **Concha Agero**, Directrice interrégionale adjointe PACA-Corse pour l'Office français de la biodiversité.



François Fouchier et Congera Agero

Cette convention régionale 2025–2030 décline localement l'accord-cadre national conclu en mai 2025. Elle vise à renforcer les synergies opérationnelles entre les agents des deux structures autour de quatre axes de travail :

La connaissance : partage de données, appui à la recherche.

L'OFB sollicite les agents du littoral pour bénéficier de plus de remontées d'informations et de retours d'expériences de terrain (suivi du crabe bleu, suivi de la régénération après incendies, gestion du mimosa et autres invasives, etc...). Ils pourraient notamment intégrer le Réseau régional Loup pour faire remonter les indices de présence du loup (en bénéficiant de matériel pour prélèvement de déjections).

De leur côté, certains gestionnaires souhaiteraient pouvoir approfondir par des études de plus grande ampleur des suivis spécifiques qu'ils réalisent sur leurs sites, sans trop savoir comment s'y prendre. De par leur vocation et leur capacité d'offrir des terrains d'étude pérennes, les sites du Conservatoire sont en effet très propices pour être des laboratoires de recherche (accueil d'équipes de chercheurs).

Une meilleure collaboration entre les 2 organismes concernant l'amélioration et la capitalisation des connaissances semble donc très pertinente.

Les missions de police : coordination des actions, formations communes, appui et soutien mutuel entre les équipes des 2 organismes (dans la limite de la disponibilité des équipes (très réduites) de l'OFB).

La remontée d'informations et de renseignements précis de la part des agents du littoral sur les infractions observées sur leurs sites permet à l'OFB de mener des interventions ciblées et plus efficaces là où il existe de réels problèmes bien identifiés. D'autre part, des remontées de terrain sur le nombre et la nature des infractions constatées sur les sites permet à l'OFB d'affiner sa perception des grandes tendances en matière d'atteinte à l'environnement afin d'ajuster au mieux ses politiques d'intervention.

La mobilisation citoyenne : projets pédagogiques, sensibilisation.

Les agents du littoral jouent un rôle fondamental dans ce domaine, et leur action s'inscrit parfois dans les programmes d'actions initiés par l'OFB (notamment les aires terrestres ou marines éducatives). Un meilleur échange sur ces pratiques serait utile.

La réflexion stratégique sur des enjeux ciblés, tels que la chasse durable (notamment grâce au retour d'expérience développée sur le site des Grandes Cabanes Sud géré par l'OFB) ou les Solutions fondées sur la Nature (notamment le programme Adapto+ ou la démarche Natur'Adapt).

En favorisant l'action conjointe sur les sites, ce partenariat pose les bases d'une gestion plus intégrée, efficace et partagée du littoral méditerranéen. Pour faciliter ces échanges, l'OFB sera désormais systématiquement invité aux Rencontres régionales annuelles des agents et gardes du littoral ; d'autre part, des rencontres techniques départementales pourraient être mises en place annuellement.

Pour les agents du littoral, tout contact avec l'OFB doit se faire via les services départementaux de l'établissement.

La matinée s'est poursuivie avec la **suite des visites-ateliers**, permettant à chaque groupe de compléter le tour des quatre sites présentés la veille.



↳ *Restitution collective des ateliers-visites de sites*

A l'issue des ateliers-visites, un temps collectif a permis à chaque groupe de présenter ses observations et propositions pour les sites visités, afin d'alimenter les réflexions de l'équipe gestionnaire d'Antibes.

Fort Carré – Un site multifonctionnel en cœur urbain



Classé monument historique, le Fort Carré, bâti au XVI^e siècle et remanié par Vauban, est implanté sur un promontoire naturel de 4 hectares dominant la mer. Si le bâtiment est propriété de la Ville d'Antibes, l'écrin vert qui l'entoure est protégé par le Conservatoire du littoral depuis 1997 et intégré au site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes – Îles de Lérins ». Lieu très fréquenté, il combine des fonctions écologiques, patrimoniales et récréatives. Les participants ont pu observer les mesures de gestion mises en œuvre : entretien des sentiers, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, valorisation de la flore méditerranéenne (euphorbes, lavande de mer, oliviers sauvages).

La visite a été encadrée par **Jérôme Pizzol**, Directeur adjoint Santé Environnement & Littoral à la Ville d'Antibes

Observations et propositions

Site en cours de requalification et d'amélioration de son identité paysagère, lisible dès l'entrée : on perçoit une progression vers plus de « naturalité » des cheminements au fur et à mesure que l'on rentre au cœur du site. Le parti pris d'un revêtement carrossable au départ (présenté comme indispensable pour l'accès des services de sécurité) qui s'efface progressivement au profit d'un substrat plus naturel fonctionne bien. L'alternance entre garde-corps et brise-pattes canalise les usages sans suréquipement. La démarche de végétalisation menée avec les lycéens (collecte de graines sur site, production de plants, plantations d'espèces autochtones) est pertinente et fédératrice. Point de vigilance toutefois : caler la période de plantation hors printemps sec et garantir un arrosage d'appoint les deux premières années pour assurer la reprise.

La ville ayant engagé un ABC, il est recommandé de déployer un suivi post-ABC et post-aménagement portant sur la flore, la fréquentation et la fonctionnalité des habitats afin d'objectiver les effets des restaurations et des mises en défens.

La signalétique d'entrée et celle présente à certains points du site demeurent trop lourdes avec du texte trop dense. Elle gagnerait à être allégée, harmonisée et traduite, en intégrant un volet marin aujourd'hui absent alors que le site articule terre et mer. Dès l'entrée, un panneau d'accueil mériterait d'intégrer le plan global du site.

Des points d'attention subsistent : propreté hétérogène de certaines zones (notamment certaines sections de douves) et présence ponctuelle de campements précaires. Une coordination étroite avec les services municipaux compétents et les acteurs sociaux s'impose, accompagnée d'interventions

ciblées et visibles sur les tronçons les plus exposés, y compris lorsque les emprises ne relèvent pas du Conservatoire du littoral.

Enfin, l'hypothèse d'une ouverture future des douves mérite une étude complète (sécurité, sensibilité des habitats, gestion des flux). Une promenade périphérique pourrait être envisageable si ces conditions sont réunies.

Bilan : équipe mobilisée, trajectoire claire, quelques réglages prioritaires pour franchir un cap.

Posidonia – L'Espace Mer et Littoral



Ce centre pédagogique installé dans la Batterie du Gaillon est un exemple de reconversion réussie d'un site militaire en lieu d'éducation à l'environnement. Transféré du Ministère de la Défense au Conservatoire du littoral en 2013, puis réaménagé par la Ville d'Antibes, il a rouvert au public en 2023. Les participants ont découvert une exposition immersive sur les habitats marins, des aquariums, la vue panoramique depuis le sommet de la tour. Ils ont aussi été informés de l'existence de modules de plongée virtuelle, d'animations pédagogiques et de découverte du site en kayak ou en palmes-masque-tuba (sentier marin), et d'un sentier botanique dans la pinède. Géré par la Ville, Posidonia allie pédagogie, science, patrimoine et loisirs.

La visite a été encadrée par **Cathy Schmitt**, responsable d'Unité Valorisation et Education à l'environnement et **Guzman Mallki**, animateur environnement à l'Espace Mer et Littoral, à la Ville d'Antibes

Observations et propositions

Cœur de visite résolument pédagogique, Posidonia offre un accueil de qualité en toute météo, avec des salles très adaptées capables de recevoir une demi-classe, et une médiation très outillée. L'arsenal technologique est remarquable et bien exploité : dispositifs interactifs, parcours immersifs, jusqu'à la plongée virtuelle. Cette intensité numérique a toutefois un corollaire opérationnel : pannes et dysfonctionnements pourraient vite paralyser l'expérience. Un plan de maintenance rigoureux, des redondances simples et des supports de repli bas-tech sont indispensables pour garantir la continuité de l'accueil.

Le groupe a pointé un enjeu d'équilibre des moyens déployés sur les différents sites. La collectivité a su investir dans un équipement muséographique ambitieux et bien doté en personnel. Il conviendrait de relier plus explicitement cette vitrine à la protection effective des milieux naturels proches : en renforçant l'acculturation des services techniques pour qu'ils participent à la gestion des espaces naturels d'une part, et en articulant la programmation pédagogique de Posidonia avec des actions de gestion in situ. L'équipement gagnerait ainsi en crédibilité écologique et en cohérence de politique publique.

Un débat a émergé sur la présence d'espèces faunistiques capturées dans les eaux antiboises. Pour certains, les aquariums constituent un complément utile aux outils numériques ; pour d'autres, l'éthique reste sensible. Les échanges avec le personnel en charge des aquariums ont montré que l'équipe applique des standards exigeants (choix d'espèces, lumière, eau, pratiques). Cette éthique, peu visible au fil du parcours, mériterait d'être explicitée : panneaux de transparence, chiffres clés de bien-être, coulisses de maintenance mises en récit. Enfin, dans un ensemble très soigné, certains éléments perçus comme trop plastiques interrogent. Des ancrages au vivant et au terrain – images in situ, retours d'études, suivis écologiques – consolideraient le message.

Verdict : un outil puissant, à affiner pour rendre tangible le lien entre sensibilisation et gestion des milieux naturels.

Sentier du littoral – Un espace sous pression



Bordant 157 hectares de domaine public maritime « mouillé » et 7 hectares de domaine public maritime « sec » attribués au Conservatoire du littoral, le sentier du littoral entre l'anse de la Garoupe et la Villa Eilenroc est l'un des plus fréquentés de la région, avec plus de 440 000 visiteurs annuels. La gestion y est particulièrement complexe : sécurisation des passages, entretien régulier, actions de sensibilisation, protection de la flore locale (lavande de mer, immortelles, cristes marines). La Ville d'Antibes y présente également des dispositifs pédagogiques sur les paysages et les espèces locales

La visite a été encadrée par **Robin Fouchier**, Responsable d'Unité Préservation et Valorisation de l'Environnement à la Ville d'Antibes

Observations et propositions

Sur la portion parcourue, la mise en défens de petits îlots de végétation est efficace. Les zones protégées du piétinement montrent une reprise nette de la flore, et les dispositifs (poteaux, câbles) tiennent, restent discrets et lisibles. Le panneau d'entrée de site est réussi, tant dans le dessin que dans la présentation de l'itinéraire. En revanche, l'érosion entame le tracé par endroits et certains sols, très compactés, limitent la dynamique végétale. Il faudrait programmer un décompactage ciblé, des apports de matière organique adaptés et, si besoin, de petits ouvrages anti-érosifs. Par endroit, des espèces sensibles débordent des enclos : un recalage des alignements de clôture s'impose pour sécuriser ces stations.

Côté connaissance, les suivis terrestres paraissent structurés, avec un bon niveau d'inventaire. En mer, les ancrages écologiques de la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Equipements Légers) sont un vrai progrès pour la préservation des herbiers de posidonie. Le dispositif de caméras couplées à l'intelligence artificielle mis en place dans le cadre de la ZMEL apporte une surveillance continue des gabarits de navires et des comportements d'ancrage. La difficulté se situe dans le partage de données et la coopération opérationnelle avec le sémaphore. Il serait utile de traiter ce point par convention dédiée, protocole d'échange et de retours d'information exploitables par les

gestionnaires. Prioritaire également : développer des inventaires marins et encadrer mieux les concours de pêche, avec contrôle des mailles et des espèces.

Enfin, la surveillance et la police sur site doivent être renforcées. Les déchets et déjections canines observés appellent une présence accrue d'agents, des rappels de règles visibles et des actions coup de poing en périodes sensibles.

Malgré une fréquentation élevée, la trajectoire est solide : poursuivre la renaturation et verrouiller les coopérations mer-terre.

Bois et Phare de la Garoupe – Mémoire forestière et patrimoine bâti



Ce site de 9 hectares, protégé par le Conservatoire du littoral dès 1980, abrite un fragment remarquable de forêt littorale avec ses chênes verts, pins d'Alep et oliviers. Le patrimoine en pierre sèche (restanques et chemin du Calvaire jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-la-Garoupe) témoigne d'une histoire humaine et religieuse profonde. Affecté au Conservatoire du littoral en 2022, le phare a été aménagé par le Conservatoire et la Ville d'Antibes et pour permettre son ouverture au public (mises aux normes ERP et aménagement des abords.) Il a été ouvert au public en 2023, en étant le premier phare de Méditerranée à accueillir du public. Culminant à 103 mètres, il offre un point de vue exceptionnel sur le littoral azuréen, du Cap Camarat à l'Italie, et sur les Alpes.

La visite a été encadrée par **Séverine Gaudu**, Responsable de Service Environnement Gestion Qualité des Milieux à la Ville d'Antibes

Observations et propositions

Le phare est un atout majeur : bâtiment sain, vue à 360°, jardins renouvelés et accueil en place. La contrainte tient aux volumes accessibles : plusieurs pièces restent réservées aux fonctions techniques ou au personnel, ce qui limite la fluidité des visites de groupes. Deux leviers évidents se dégagent pour améliorer la visite : outiller la médiation quand les visiteurs sont dispersés dans la tour (audio-guides légers ou micro-casque du guide) et installer, à l'extérieur, des tables de lecture du paysage décryptant le panorama, pour raconter reliefs, caps et balises sans dépendre du face-à-face avec le guide.

Dans le bois, le potentiel paysager et pédagogique est réel, notamment le vieux cheminement en calade utilisé par le public (dont les scolaires). Des dispositifs d'interprétation des terrasses agricoles et de leurs plantations associées seraient bienvenus. Les irritants sont classiques et traitables : sentes sauvages à refermer par chantiers de génie végétal, signalétique à améliorer, incivilités récurrentes à « effacer » (déjections canines, foyers sauvages, détritits). Deux points exigent une réponse ferme : création d'une zone canine ou d'un parcours dédié près de l'esplanade afin d'épargner les placettes mises à nu, et lutte contre les dépôts de déchets verts issus des propriétés riveraines, avec contrôles, mises en demeure et évacuations rapides pour réduire la charge combustible.

Le risque incendie est structurel. La commune active son comité communal feux de forêt, ferme le bois en période de sécheresse et de fort risque, et organise des patrouilles de surveillance. L'application des obligations légales de débroussaillage doit rester proportionnée au contexte écologique et à la taille réduite du bois, mais la responsabilité du maire impose des interfaces soignées le long des clôtures, des accès pompiers opérationnels et un dialogue continu avec les riverains. Enfin, la forêt, très fermée et dominée par chêne vert, olivier et pin d'Alep, nécessite une gestion adaptative aux effets du changement climatique : éclaircies, îlots de régénération, diversification maîtrisée et réexamen des suppressions systématiques de pins.

Ensemble, ces ajustements consolideront la qualité d'un site ayant déjà une identité clairement affirmée, en rendant cohérents flux de visiteurs, sécurité et qualité écologique.

Retour sur les visites-ateliers de la part de l'équipe d'Antibes

L'équipe de la ville d'Antibes a accueilli avec ouverture et lucidité les réactions de leurs homologues gestionnaires des autres sites. Ses membres ont souligné que les échanges, très riches, ont varié d'un groupe à l'autre et ont permis de bien approfondir les réflexions sur la gestion des espaces naturels aussi bien terrestres que marins. Les observations formulées ont aidé à prioriser : elles ont confirmé des points forts, ont pointé des lacunes connues et ont donné un cap opérationnel. Les visites ont aussi été un temps d'apprentissage pour plusieurs agents récents dans leur poste, renforçant l'idée d'un besoin de formation et d'acculturation interne pour que la médiation proposée dans l'Espace Mer et Littoral- Posidonia et la gestion écologique des espaces naturels protégés se rejoignent mieux, en créant des ponts entre ces deux dynamiques.

L'équipe a assumé un contraste fortement mis en évidence : la collectivité a su porter d'ambitieux projets structurants et visibles dans des délais serrés, alors que les « basiques » indispensables au quotidien (présence sur site, surveillance, police, propreté) ont peiné à suivre dans un contexte de forte pression d'usages et d'urbanisation. Elle ne s'en satisfait pas. Des moyens supplémentaires ont été annoncés à partir de 2026 pour renforcer la surveillance régulière des sites, le ramassage des déchets et l'intervention réactive des services communaux, afin d'éviter l'effet « déchetterie une semaine après nettoyage » constaté en saison.

Le cap a été fixé : consolider la présence sur le terrain, former les équipes, mieux articuler les équipements pédagogiques et la gestion in situ, et améliorer la coopération opérationnelle avec les partenaires. En filigrane, un message clair est apparu : les remarques reçues ont été jugées utiles, actionnables et ont nourri la feuille de route. L'équipe a remercié l'ensemble des participants pour la franchise et la qualité des échanges.

Conclusion

François Fouchier a clôturé la rencontre au nom de la délégation PACA du Conservatoire du littoral, en remerciant les participants, les partenaires techniques, et la Ville d'Antibes pour son accueil et son engagement constant en faveur de la protection du littoral. Il a replacé Antibes et le littoral des Alpes-Maritimes dans le contexte plus global d'intervention du Conservatoire : on est ici sur l'un des littoraux les plus artificialisés de France, avec des sites protégés souvent inférieurs à 10 hectares. La question « Est-ce que cela vaut le coup de protéger ces petits sites insérés dans l'urbanisation ? » a reçu une réponse nette : oui ! Car ces micro-espaces, complétés par une vaste zone marine mitoyenne, concentrent une biodiversité remarquable sous pression, créent de la fierté locale, rendent possibles des actions pédagogiques, et génèrent des alliances et de riches partenariats. Il a aussi appelé à maîtriser les temporalités : ouvrir quand c'est possible, accepter le temps long, capitaliser sur les retours d'expérience sans toujours réinventer. Les moyens ont été comptés, on a avancé par étapes avec élus, partenaires et société civile. « On ne gagne rien sans combat » : le réseau d'acteurs est devenu puissant, de solides bases ont été posées garantissant que l'action collective de protection et de valorisation du littoral se poursuivra dans le temps.

Message final, résolument positif : l'œuvre engagée n'est pas achevée, la transmission est engagée, et la compétence collective permet d'envisager un futur désirable pour ces sites.

documents présentés

Actualités régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur

par François Fouchier,
délégué de rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur
du Conservatoire du littoral,
et l'équipe de la Délégation

[télécharger ↗](#)

Perspective d'évolution des plans de gestion du Conservatoire du littoral

par Marion Peguin, Cheffe du service Aménagement Gestion
à la Délégation de rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur
du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Restropective de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau, responsable de la Mission Garderie
au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale
du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Conservatoire du littoral / OFB PACA 2025-2030

par François Fouchier délégué de rivages
Provence-Alpes-Côte d'Azur
du Conservatoire du littoral
et Concha Agero, Directrice interrégionale adjointe PACA-Corse
de l'Office français de la biodiversité.

[télécharger ↗](#)

documents utiles

Formulaire **Bilan police sur les terrains
du Conservatoire du littoral**
à renseigner chaque année

[télécharger ↗](#)

Historique des Rencontres annuelles
des agents et gardes du littoral PACA

[télécharger ↗](#)

**Synthèse du plan de gestion des sites
du Conservatoire du littoral
par la ville d'Antibes**

[télécharger ↗](#)

**Convention Conservatoire du littoral
Office français de la biodiversité**

[télécharger ↗](#)